



(Sud Finistère, 51 000 habitants, 9 communes, 250 agents)  
Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle un(e)

## Chargé(e) de développement économique

*(Filières administrative ou technique / Catégorie B à A / Rédacteur-Technicien à Attaché-Ingénieur*

*A pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2019*

Au sein du Pôle économie, emploi et tourisme et sous l'autorité du(de la) directeur(trice) du pôle, le(la) chargé(e) de développement économique participe à la mise en œuvre de la stratégie territorialisée de développement économique de la collectivité notamment dans les domaines suivants : développement des filières économiques, développement de l'offre foncière et immobilière. Il(elle) veille à tisser des liens avec les réseaux stratégiques des principales filières du territoire et valorise la capacité de CCA à agir dans l'économie locale.

### Activités principales

#### **Développer les filières économiques**

- Mettre en œuvre des actions de soutien au développement des filières économiques dans le cadre de la stratégie territorialisée de développement économique
- Réaliser, collecter et suivre des études (diagnostics, recensements, prospectives...)
- Organiser et animer des réunions de sensibilisation et d'information
- Créer des supports d'information et de communication

#### **Agir dans et pour l'économie locale**

- Mobiliser des partenaires et mettre en œuvre des conventions partenariales
- Etre présent(e) dans les réseaux stratégiques
- Valoriser la capacité de CCA à agir dans l'économie locale (communication, marketing territorial...)
- Suivre les pôles de compétitivité et les autres acteurs de l'innovation (technopole, clusters...) en lien avec les filières

#### **Développer l'offre foncière et immobilière**

- Participer à la mise en œuvre du schéma directeur des zones et locaux d'activités
- Réaliser, collecter et suivre des études (diagnostics, recensements, prospectives...)
- Analyser et expertiser des documents d'urbanisme dans le cadre des études de faisabilité en lien avec le pôle aménagement de la collectivité
- Suivre les démarches d'acquisition foncière et immobilière
- Appuyer la programmation des opérations d'aménagement et d'investissement (études, dossiers de demande de permis d'aménager, dossiers de maîtrise d'œuvre et de travaux)

### Autres activités

- Participer à la préparation du budget et des instances communautaires
- Assurer la remontée d'informations vers le(la) référent(e) communication et leur mise à jour pour alimenter les supports de communication de CCA (site internet, média sociaux, magazines, autres supports)

### Profil

- Connaissance du territoire et de l'environnement local
- Connaissance des filières et des acteurs économiques / des partenaires institutionnels et associatifs
- Connaissance des politiques et des outils de développement et d'aménagement, de la réglementation et des procédures d'aménagement et d'urbanisme
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique

### Caractéristiques du poste

- Permis B exigé
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, contrat collectif prévoyance, horaires flexibles

**Date limite de candidature 21 juin 2019 / Entretiens de recrutement 09 juillet 2019**

Adresser CV, lettre de motivation manuscrite et copie du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schoelcher – Parc d'activités de Colguen – CS 50 636 – 29186 CONCARNEAU CEDEX

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines – 02.98.97.13.11 – [rh.competences@cca.bzh](mailto:rh.competences@cca.bzh)

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*